

Par Nature

Aiguines
Allemagne-en-Provence
Angles
Artignosc-sur-Verdon
Aups
Bargème
La Bastide
Baudinard-sur-Verdon
Bauduen
Blieux
Le Bourguet
Brenon
Brunet
Castellane
Châteauvieux
Comps-sur-Artuby
Esparron-de-Verdon
La Garde
Gréoux-les-Bains
Majastres
La Martre
Moissac-Bellevue
Montagnac-Montpezat
Montmeyan
Moustiers-Ste-Marie
La Palud-sur-Verdon
Peyroules
Puimoisson
Quinson
Régusse
Riez
Rougon
Roumoules
Trigance
Les Salles-sur-Verdon
St-André-les-Alpes
Ste-Croix-du-Verdon
St-Julien-du-Verdon
St-Julien-le-Montagnier
St-Jurs
St-Laurent-du-Verdon
St-Martin-de-Brômes
Valensole
La Verdière
Vinson-sur-Verdon

Lettre du Parc naturel régional du Verdon • Hiver 2005 • n° 15

- La marque
"Parc naturel Régional du Verdon"
- Charte forestière de l'Artuby
- Paroles d'ici

Sommaire



2

ÉDITO



34

ACTIONS DU PARC

- Le jardinage des centres de loisirs
- Journées sans voitures sur la Route des crêtes
- La Marque Parc



57

DOSSIER

- Charte forestière



89

VIE DES COMMUNES

- Fête de la transhumance
- Bènvengudo à Moïssa
- Sur les chemins de la Rabasse
- Manger des bonbons à La Garde



10

IDENTITÉ PROVENÇALE

- Paroles d'ici



11

COUP DE PROJECTEUR

- Editions Parole : Tròçs de vidas



12

ACTUALITÉ

- Appel à candidature pour les commissions du Parc
- Colloque du Réseau Alpin
- Pose de grille des chiroptères
- L'inventaire des acteurs culturels du Verdon



Le mot du Président

CAP sur 2016...

Lorsque j'ai été élu à la présidence du Parc en juin 2004, le renouvellement du label du Parc, porté par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur sous la responsabilité de l'Etat, était déjà bien engagé.

De nouveaux textes de lois vont imposer de soumettre les nouvelles chartes de parcs naturels régionaux à une enquête publique. Loin d'être une contrainte, ces nouvelles dispositions vont conférer une autre dimension aux chartes, tant sur le plan juridique (opposabilité notamment) que sur le plan de sa connaissance par les habitants du territoire. Cette nouvelle disposition est donc une bonne chose pour les parcs en général et pour le Verdon qui sera le premier parc à en "bénéficier". J'y suis donc très favorable.

Pour le Verdon, cette enquête publique devrait se dérouler avant l'été 2005.

Depuis plusieurs mois nous avons organisé des réunions publiques, des ateliers de travail, des commissions thématiques, des forums avec les associations... afin d'écouter les préoccupations et les besoins du territoire et de ses habitants.

Ensuite, élus et techniciens ont travaillé avec nos partenaires dans les commissions thématiques du Parc pour établir un projet de charte pour la période 2006/2016.

Les contours de la future charte sont maintenant connus ; elle s'articulera autour de quatre axes :

- placer l'homme au cœur du territoire
- mieux connaître nos patrimoines, les protéger et les gérer durablement
- valoriser et développer nos ressources en atouts économiques
- faire du Parc un outil d'aménagement du territoire.

La révision de la charte est, certes, un moment privilégié dans la vie de ce dernier pour rencontrer les habitants, mais ça ne doit pas être le seul. L'ouverture du Parc sur son territoire est indispensable au quotidien. C'est pourquoi je souhaite renforcer ce lien.

Depuis l'automne, les commissions de travail thématiques du Parc ont été ouvertes aux associations. J'envisage en 2005 de les ouvrir à tous les acteurs du territoire et de créer avec la nouvelle charte en 2006 un conseil de développement. Ainsi toutes les forces vives du Verdon pourront s'exprimer et participer à la vie du Parc. Je souhaite donc que la charte mette véritablement le Parc au service de notre Verdon pour la période 2006/2016.

Le Président,
Jacques ESPITALIER
Maire de Quinson

Cette lettre est distribuée par La Poste, elle est également disponible à la Maison du Parc.

Par Nature - la Lettre du Parc naturel régional du Verdon • n° 15, Hiver 2005 - Domaine de Valx - B.P. 14 - 04360 Moustiers-S*-Marie - Tél. 0492746800 - Fax 0492746801 - e mail : info@parcduverdon.fr - Directeur de publication : J. ESPITALIER • Comité de lecture : Commission de communication, équipe technique • Crédits photos : Dominique Chavy - Parc naturel régional du Verdon - ONF 04/T. Triballier - Jean-Philippe Gallet - Luc Courtil - Christian Peugeot - M. Faucon • Conception & réalisation : Autrement dit communication • Tirage : 15000 ex. Édité sur papier recyclé Cyclus blanchi sans chlore • Dépôt légal : Juin 2004 - N° I.S.S.N. 1293-3287





Le Jardinage des centres de loisirs

Les actions
du Parc...

Les enfants, âgés de 4 à 12 ans, accueillis en Centres de Loisirs Sans Hébergement sur le territoire du Parc du Verdon ont découvert ou redécouvert, durant l'année 2004, le jardinage.

A Gréoux les Bains, l'équipe d'animation et les partenaires d'un projet labellisé " 1000 défis pour ma planète " ont accompagnés les enfants dans la conception, la réalisation et le suivi d'un jardin potager biologique. Pour satisfaire leur curiosité et leur envie de jouer, les " petits jardiniers " ont partagé du temps autour de réalisations artistiques avec des graines, des enquêtes auprès de jardiniers confirmés, des expériences sur le sol et ses habitants,...

A Riez, les enfants ont pu aborder et apprécier le cycle des végétaux. La récolte des tomates reste un succès pour tout le monde, et a permis d'attendre plus ou moins patiemment la cueillette des olives. Cet évènement, inscrit dans un autre projet environnemental labellisé sur la restauration d'une oliveraie, a eu lieu sur un terrain ouvert aux enfants par son propriétaire, un des partenaires de ce projet.

Depuis 2003, le Parc soutient des projets destinés à l'enfance et à la jeunesse en temps de loisirs : la co-formation des animateurs ; des animations naturalistes, scientifiques ou techniques ; la recherche de documentation ; la mise en réseau de partenaires ; la création d'activités et de jeux.

Cette action est soutenue par Leader + "Autour du Verdon"



Pour toute demande de renseignement et tout projet d'éducation à l'environnement,
CONTACT : Marc DOUSSIÈRE



Route des crêtes sans voiture Une autre approche des gorges du Verdon

Samedi 25 et dimanche 26 septembre derniers ont été deux journées sans voiture sur la route des crêtes, à La Palud sur Verdon, avec la mise en place, par la commune et le Parc, de transports en commun pour tous, visiteurs, marcheurs, et aussi grimpeurs, réunis dans le cadre de Vertigo.

autre visage, sans les voitures, et de montrer qu'une découverte différente de ces espaces magnifiques est possible et agréable. Plus qu'un simple moyen de transport, la navette se révèle être un des meilleurs supports de découverte : les parcours commentés, avec arrêts sur les points de vue spectaculaires, ont été très appréciés. Les visiteurs ont pu parcourir espaces et belvédères libérés de voitures et rendus à la déambulation des piétons et des vélos.

Cet évènement sans voiture était un véritable défi, admirablement relevé grâce à l'implication de nombreux bénévoles et la participation de professionnels locaux. Qu'ils en soient ici remerciés...

Pour le Parc, cet évènement est

l'occasion de sensibiliser le public à la question de la gestion de la fréquentation estivale : la route des crêtes sans voiture, une idée à développer pendant l'été ?

Devant la très large satisfaction exprimée, le mérite de cette initiative est bien d'en lancer le débat. Ainsi ces journées " test " ont-elles permis de se mettre en conditions et de tirer des enseignements. Une nouvelle route des crêtes sans voiture pourrait-elle être envisagée pendant un week-end de l'été 2005 ?

Michèle Bizot-Gastaldi,
Maire de La Palud sur Verdon

CONTACT au Parc : Pierre CARTIER

Environ 1200 personnes ont emprunté les navettes au cours du week-end et ont pu participer aux animations proposées par les professionnels locaux : balades accompagnées, séquence d'observation de vautours, lecture de paysage, initiation escalade...

Cette manifestation avait pour objet de dévoiler les gorges du Verdon sous un

Les actions
du Parc...

La marque "Parc naturel régional du Verdon"

attribuée au miel et aux plantes aromatiques

Les 12 octobre et 29 novembre dernier trois producteurs du territoire du Parc (deux de plantes aromatiques et un de miel) ont obtenu la marque " Parc naturel régional du Verdon " pour leurs produits. Ne vous étonnez donc pas de voir apparaître sur les étales des marchands des produits labellisés du Parc du Verdon !

Qu'est ce que la marque " Parc naturel régional " ?

La marque "Parc naturel régional..." existe depuis 1997. C'est une marque collective et privée, propriété du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable. Elle est gérée par chaque Parc naturel régional et est attribuée à des produits, services ou savoir-faire matérialisant l'identité des Parcs et leurs valeurs.



Pourquoi une nouvelle marque sur le territoire du Parc du Verdon ?

Parce que cette marque bénéficie d'une image positive auprès des consommateurs. Les membres de la commission Agriculture, patrimoine naturel et paysage du Parc du Verdon ont souhaité la mettre en place pour permettre une meilleure valorisation des produits locaux.

De plus, elle est synonyme de produits issus du territoire du Parc et de pratiques agricoles respectueuses de



l'environnement. Enfin, elle a pour objectif de soutenir les producteurs de plantes aromatiques et de miel et d'inciter une diversification des activités, des installations ou des reconversions agricoles.

Quel est l'importance de cette marque ?

Pour obtenir cette marque, il a d'abord fallu établir deux cahiers des charges (un pour les plantes aromatiques et un pour le miel) correspondant non seulement aux critères édictés par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux mais également aux réalités des producteurs de plantes aromatiques et/ou de miel. Ces cahiers des charges ont été conçus grâce à une collaboration étroite entre les producteurs de plantes aromatiques et/ou de miel motivés, des représentants de la filière des plantes aromatiques et du miel et du Parc naturel régional du Verdon. Ils ont ensuite été validés par la Commission Nationale de la marque réunissant la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux, le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et les Parcs.

Enfin, pour assurer le suivi des produits marqués (audit des exploitations pour vérifier que le cahier des charges est



respecté et apporter des conseils), un partenariat a été mis en place avec des organismes professionnels travaillant dans ces deux filières.

Qui peut obtenir cette marque ?

Pour l'instant, seuls les producteurs de plantes aromatiques et/ou de miel répondant aux cahiers des charges peuvent prétendre obtenir la marque. Si, certains d'entre vous sont intéressés pour que leurs produits soient labellisés, contactez Gwenaël Barreteau (04 92 74 68 00), chargée de mission agriculture au Parc naturel régional du Verdon. Elle se fera un plaisir de vous aider à obtenir cette nouvelle marque.

D'autres produits agricoles, services ou savoir-faire pourront être labellisés à l'avenir sur demande des producteurs, artisans ou prestataires touristiques. Ils constitueront à terme un panier de produits ou services représentatifs du Parc du Verdon qui en assurera la promotion.



Cette action est soutenue par Leader + "Autour du Verdon".

Dernier minute : A l'heure où s'achève la réalisation de ce numéro, nous sommes heureux de vous faire part de nouveaux services marqués ; des randonnées pédestres accompagnées viennent de bénéficier de la marque "Parc naturel Régional du Verdon"

CONTACT : Gwenaël BARRETEAU



Charte forestière de Comps

Avec plus de 55% de la surface en forêt, le taux de boisement sur le territoire du Parc est bien supérieur à la moyenne nationale (26%). Autre similitude avec le canton de Comps sur Artuby, la forêt, présente sur plus de 50% du territoire, est à plus de 70% privée. Enfin, la carte de répartition du Pin sylvestre sur le territoire du Parc fait bien ressortir la spécificité de l'Artuby et des Préalpes, ce qui a conduit d'ailleurs à les identifier comme deux entités paysagères bien individualisées sur le plan du Parc.

Si ce n'est son rôle de coordination, d'appui technique et financier apporté aux communes sinistrées par l'incendie de juillet 2003 pour les aider à réhabiliter leur territoire, la politique du Parc en matière forestière en est à ses tous débuts.

Mais le Parc affiche la volonté de développer davantage le volet forestier dans sa future charte. Ainsi, suite à un premier diagnostic réalisé en 2003, quatre grands objectifs ont été identifiés et doivent permettre de décliner un programme d'actions renforcé à l'avenir :

- Améliorer la connaissance de la ressource forestière et promouvoir une gestion sylvicole multifonctionnelle
- Diversifier et valoriser les produits forestiers
- Mieux connaître et valoriser le patrimoine naturel forestier
- Favoriser la découverte du milieu forestier auprès du grand public et le sensibiliser aux différents rôles de la forêt, aux activités et usages qui s'y exercent.

Ainsi, la Charte forestière sur le canton de Comps sur Artuby constitue une opération pilote particulièrement intéressante sur le territoire du Parc, car elle s'inscrit pleinement dans les enjeux identifiés à l'échelle du Parc.



A ce titre, elle peut lui permettre d'amorcer sa politique forestière, en préfiguration de la prochaine Charte.

De plus, il est très important de souligner que le présent projet de charte forestière est né d'une volonté locale. Elaborée et portée par le SIVOM Artuby Verdon, elle a donc toutes les chances d'être appropriée car elle répond à des besoins réels, à des enjeux propres au territoire, à la différence de programmes qui parfois ont tendance à être calqués sur des territoires en se souciant seulement après de leur pertinence et de leur appropriation par les acteurs locaux.

C'est donc tout naturellement que le Parc du Verdon a répondu favorablement à la demande du Président du SIVOM Artuby Verdon pour renforcer l'animation de la charte forestière. Et il est apparu tout aussi logique, au vu de l'importance de la forêt privée sur le canton de Comps sur Artuby comme sur le territoire du Parc, que le Parc se tourne vers le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) pour proposer un partenariat tripartite avec le SIVOM.

Ce partenariat, en mutualisant les moyens et compétences techniques de chacun, permettra au CRPF de recruter en 2005 un(e) animateur(trice) dont la mission présente un double intérêt :

- renforcer l'animation de la charte forestière en appui au cabinet chargé par le SIVOM d'élaborer cette dernière : ce travail est essentiel car il permettra de rencontrer les différents propriétaires forestiers, usagers, afin de prendre en compte les attentes de chacun, mieux connaître les différents acteurs et pouvoir construire un projet partagé ;
- permettre de définir et d'amorcer une stratégie forestière à l'échelle du territoire du Parc, que ce soit par rapport aux programmes d'actions spécifiques que le Parc pourra mener, ou par le travail du CRPF auprès des propriétaires forestiers privés.

**Le Président du Parc,
Jacques ESPITALIER**

Sur le canton de Comps sur Artuby, la forêt représente plus de 70% du territoire. Elle a ainsi un rôle majeur à jouer dans le développement de notre canton. Le Pin sylvestre en est l'essence dominante, secondé par le Chêne blanc. Dominant dans les Préalpes et dans l'Artuby, le Pin sylvestre est typique de la forêt de montagne, entre 800 et 1200 m d'altitude.

Tout comme sur l'ensemble du territoire du Parc du Verdon, la forêt sur le canton est très majoritairement privée (72% - environ 9000 ha).

Aujourd'hui, avec le bois de chauffage, la papeterie constitue la principale valorisation économique du bois. Il s'agit certes, d'une ressource économique non négligeable, mais qui pourrait être diversifiée et améliorée. Il existe en effet d'ores et déjà des peuplements dont la qualité autorise une valorisation en bois d'œuvre. Il est en effet dommage de vendre du bois qualité bois d'œuvre au prix d'un bois qualité papeterie. Certes, le monopole d'une usine de papeterie à Tarascon ne facilite pas cette diversification.

Pour autant le potentiel est là et ne demande qu'à être préparé, développé. La forêt est en effet loin de constituer une ressource économique nouvelle pour le canton. Au contraire, autrefois bien ancrée dans le territoire, elle constituait une ressource économique qui rythmait la vie du canton. En témoigne l'activité importante qu'avait alors l'ancienne scierie de la Martre, la tradition des charbonnières encore bien présente dans le Haut Var, ou l'art du bois tourné entretenu à Aiguines.

Aujourd'hui, même si sa perception a changé, la forêt a toujours sa place et les multiples usages qui s'y exercent sont là pour le rappeler : ressource pour les forestiers, pour les éleveurs par le pacage en sous-bois, elle est un lieu de prédilection pour les cueilleurs de champignons, les chasseurs, les randonneurs. En complément du bois de chauffage et de la papeterie qui constituent la principale ressource économique, la production de plaquettes pour le bois énergie constitue également une ressource en devenir qui commence peu à peu à émerger à l'échelle de la région.



Aussi, pourquoi une Charte forestière ? Quels sont les objectifs recherchés par le SIVOM Artuby Verdon ?

• Une première expérience à l'initiative du SIVOM

La volonté du SIVOM de mieux valoriser le bois du canton n'est pas nouvelle. Dès 2000, le SIVOM a ainsi cherché à mieux connaître la ressource mobilisable, en particulier en Pin sylvestre et les pistes possibles d'une meilleure valorisation. En considérant un rayon de 20 km au delà du canton, il s'avère que 20 000 m³ dont 4000 m³ en qualité bois d'œuvre pourraient être autrement valorisés qu'en bois de trituration (papeterie).

Pour en faire la preuve, le SIVOM a organisé des chantiers de démonstration de sciage, à l'aide d'une scie mobile. Les produits ainsi obtenus ont été directement valorisés sous forme de petit mobilier urbain en bois rond et scié dans les communes du canton. Pour autant, le projet d'installation d'une unité de transformation locale n'a pour l'instant pas abouti.

• Que peut donc apporter la charte forestière ?

La Charte forestière, nouvel outil institué par la Loi d'Orientation Forestière de 2001, doit répondre à 2 grands enjeux :

- permettre de mieux valoriser la ressource en Pin sylvestre, dans le prolongement de la démarche engagée par le SIVOM ;
- permettre une meilleure entente et acceptation entre les différents usages en forêt dont la cohabitation n'est pas toujours sans poser des problèmes (cueillette des champignons, chasse, randonnée...).

La Charte forestière a ainsi pour objet de redonner à la forêt toute sa place. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut favoriser les espaces forestiers au détriment des espaces ouverts. Bien au contraire, réfléchir sur une meilleure valorisation des bois et chercher à harmoniser les différentes fonctions de la forêt, c'est aussi mieux resituer la place de la forêt dans le territoire.

Le principal intérêt de la Charte forestière réside dans son principe même. Basée avant tout sur la concertation et l'implication des acteurs locaux,

pour aboutir à des propositions d'actions concrètes, elle doit être partagée par tous. C'est une condition essentielle. Initiée fin 2003, la charte forestière dont le SIVOM Artuby Verdon a confié l'élaboration au Cabinet AGORA DIAGNOSTIC, est actuellement dans sa phase de démarrage. En 2005, elle entrera à proprement parler dans sa phase d'élaboration et il sera alors très important que chacun puisse participer à la réflexion.

Pour ce faire, j'ai sollicité le Parc naturel régional du Verdon afin de renforcer l'animation prévue par le cabinet AGORA DIAGNOSTIC.



La charte forestière Artuby-Verdon, qui participe au réseau des chartes expérimentales du massif alpin, constitue également une action pilote identifiée par le Parc. En effet, je suis persuadé qu'elle peut permettre d'expérimenter une politique forestière à l'échelle du territoire du Parc, à

partir de l'expérience et des acquis que nous aurons su mobiliser autour de ce projet.

Max DEMARIA
Président du SIVOM Artuby Verdon
Conseiller Général du Canton de
Comps sur Artuby

Sur les chemins de la Rabasse

Cette nouvelle association (créée en 2004) a pour but de promouvoir et valoriser le patrimoine trufficole et de parler de la truffe autrement. Elle réunit les trufficulteurs d'Allemagne en Provence, Esparron de Verdon, Montagnac-Montpezat, Puimoisson, Riez et Roumoules.



La rabasse fait partie de notre culture et de nos traditions ; de plus le terroir local est reconnu "Grand Cru" par les connaisseurs et les utilisateurs de la truffe dans le monde de la gastronomie. Depuis plus de deux siècles, nos ancêtres ont été des précurseurs dans la maîtrise de la production et de la commercialisation de cette marchandise.

Grâce à ce passé glorieux et à un avenir prometteur, grâce à des trufficulteurs désireux de partager leur passion et aux diverses manifestations festives sur nos terres gourmandes, l'association " Sur les chemins de la rabasse " doit être un support pour développer un tourisme rural et gastronomique.

Et l'association n'a pas mis longtemps à organiser un véritable marathon festif autour de la truffe.

De décembre 2004 à Février 2005, elle s'est impliquée dans le développement de 7 journées dédiées à la rabasse. Conférences, rallye, randonnée, expositions de livres et de photos, rencontres avec les auteurs et des trufficulteurs, marchés, concours de recettes, démonstrations culinaires, repas gastronomique... ont trouvés place dans les différentes communes adhérentes à l'association.

On attend avec impatience les prochaines festivités.

Manger des bonbons à La Garde



Ne passez pas à La Garde sans vous arrêter dans cette confiserie artisanale, dont la réputation n'est plus à

faire. Messieurs Bru, père et fils fabriquent devant vous leurs délicieuses friandises.

La confiserie est indiquée par une pancarte à l'ancienne. Sa vitrine est garnie de bonbons et de biscuits finement confectionnés qui vous attirent vers l'intérieur. Lorsque vous entrez, reprenez les enfants car les bonbons sont partout. Toutes ces gourmandises sont fabriquées sur place. Monsieur Bru vous invite à découvrir sa

fabrication artisanale, qui a tout d'une super-cuisine de grand-mère gâteau. Casseroles, ustensiles et moules de toutes formes attendent d'entrer en scène dans le grand branle-bas de combat de la fabrication des bonbons.

Le sucre en poudre, maître incontesté des lieux. Mélangé, fondu, cuit, bouilli, malaxé, durci, aromatisé, coloré, moulé, refroidi, et enfin démoulé, le sucre en poudre ressort transformé en divers produits savoureux. Les enfants sont ravis de repartir avec de grandes sucettes multicolores. Pour les plus grands, la spécialité de la boutique s'appelle le Teillon comme la montagne voisine : un régal ! Régal encore plus grand lorsque vous apprenez



que les confiseries ne contiennent aucun conservateur ni additif chimique. Tous les ingrédients sont entièrement naturels et de provenance locale.

Julie de Dreuzy

Confiserie artisanale Bru
route Napoléon - 04120 La Garde
Tél : 04 92 83 75 82

La Bastide

Fête de la Transhumance

La vie des
communes



Le village de la Bastide est un lieu de passage incontournable pour tous les bergers qui font la transhumance à pied. C'est donc l'endroit le plus adapté pour organiser une Fête de la Transhumance.

C'est une fête en deux temps et quatre mesures...

Samedi 5 et dimanche 6 juin : la transhumance part dans les alpages

Samedi, en toile de fond un marché aux fromages ; sur le devant de la scène de nombreuses animations: jeu de paume à main nue, balades à dos d'ânes, animations de rue, concours amical de chien de troupeau,...

Le soir, un concert occitan.

Dimanche, la toile de fond était une foire agricole et artisanale ; au premier rang des animations on trouvait les démonstrations de savoir-faire (tonte, fileuse de laine...) qui ont fait découvrir aux petits et aux grands des activités traditionnelles liées à l'élevage et à la transhumance.

Le décor était planté pour les spectacles de rue, les concerts gratuits, ... sans oublier l'apéritif d'honneur offert à midi.

Samedi 6 et dimanche 7 novembre : retour de la transhumance

Ce fut l'occasion de serpenter sur la route pour suivre la transhumance et découvrir le travail des bergers et de leurs chiens. Et pour les moins sportif, ils ont pu assister à des conférences, voir des expositions, ... et le soir un concert. Le lendemain, à peine remis des émotions de la veille, les participants ont pu partir à la découverte des savoir-faire au travers de jeu pédagogiques, les enfants ont écouté ébahis des conteurs tandis que les parents dégustaient un repas de terroir au son d'animations musicales et de bien d'autres surprises... Cette action est soutenue par de nombreux partenaires tels que le conseil Régional Provence Alpes Côtes d'Azur, le conseil général du Var et Leader + "Autour du Verdon"

COMITÉ DES FÊTES DE LA BASTIDE - TEL : 04 94 76 80 19



Si vous n'avez pu y participer en 2004, faites le en 2005... ça vaut le coup !

Bènvengudo à Moïssa

Promenade-découverte du village

Après un long travail de recherche aux archives départementales de Draguignan effectué par M. PETER, adjoint au Maire de la commune, l'hôtesse d'accueil, aidée de bénévoles, a rassemblé ces éléments de l'histoire du village, les a complétés de témoignages récoltés auprès d'habitants pour en faire une promenade-découverte accompagnée. Ne résultant pas d'un travail d'historien, cette visite n'est pas un récit exhaustif de l'histoire de Moïssa Bellevue, mais plutôt l'occasion de se promener dans les rues du village en

découvrant des anecdotes liés aux bâtiments essentiels de la vie de notre commune : bien sûr la chapelle et l'église, mais aussi l'horloge, le château, les citernes, ...

On y apprendra par exemple l'histoire rocambolesque du coq de la colonne du monument aux morts qui par deux fois s'échappa pour ne finalement jamais réapparaître. Plein d'autres souvenirs, légendes, contes qui font l'âme de ce charmant petit village à la si belle vue (comme son nom l'indique à juste titre) ponctuent cette visite



Bien sûr la visite guidée est destinée à tous visiteurs (à partir de deux personnes) elle se fait en français, en provençal et bientôt en anglais.

CONTACT :

POINT INFO au **04.94.60.15.97** ou la **MAIRIE** au **04.94.70.16.21** qui vous mettra en rapport avec notre hôtesse.

Identité
provençale

Paroles d'ici

Rencontres et débats autour du Verdon

Paroles d'ici, c'est un cycle de onze rencontres proposées aux habitants, visiteurs et voisins du Verdon durant l'automne dernier pour partager, au cours de moments conviviaux, parfois festifs, regards, idées, réflexions... concernant notre territoire et ses patrimoines. Ces rencontres ont rassemblé 500 personnes autour de différents thèmes généralement introduits par une conférence voire une animation théâtrale puis débattus avec l'ensemble des participants.

Ainsi des échanges très fructueux ont eu lieu autour de questions aussi importantes pour le territoire du Parc que :

- **Les énergies renouvelables, nourriture saine, environnement préservé... Cadre de vie : à nous de choisir !** conférence-débat organisée par l'Echo du Colostre.
- **Les économies d'eau :** de la contrainte à la prise de conscience. Conférence-débat présentée par Georges Olivari, Directeur de la maison régionale de l'Eau,
- **L'écologie de trottoir** présenté par la Compagnie de la Droguerie.
- **L'évolution des paysages préalpins.** Conférence-débat présentée par la botaniste Laurence Foucaut,
- **Le pastoralisme :** un outil de gestion des espaces naturels. Conférence-débat présentée par Laurent Garde du CERPAM.
- **Soins par les plantes et par homéopathie en élevage.** Conférence de Yves Cornille, vétérinaire homéopathe et Riahnon HARRIS botaniste passionnée par les plantes médicinales.
- **Les noms de lieu :** des mots qui vous parlent. Conférence-débat présentée par Irène Magnaudeix
- **Ruralité d'hier à aujourd'hui.** Une rencontre animée par Nicolas MARTIN, directeur de l'union régionale des foyers ruraux et par Henri DALBIES Président du conseil de développement du Pays AVVV et représentant de l'association régionale du développement rural.

- **Vannerie traditionnelle, utilitaire ou artistique.** Conférence présentée par Louis Richard, et René Ghiglione
- **Le moyen Verdon :** un pays de transition. Conférence présentée par Jean-Luc Domenge,
- **Cuisine de tradition du Verdon.** Un coup de pied dans la fourmilière des idées reçues d'une pseudo-cuisine provençale. Conférence-débat présentée par Jean-Luc Domenge
- **Alpes de Lumière :** récit d'un territoire. Lecture du parcours de l'association des années 1950 à l'aube du troisième millénaire. Présentation de Claude MARTEL.

Ces rencontres sont le fruit d'un travail réalisé en étroite collaboration des associations investies dans l'animation de la vie locale du territoire et les animateurs du Parc naturel régional du Verdon.

Elles se sont déroulées sur 8 communes du territoire : La Bastide, Castellane, Moustiers Sainte Marie,

La Palud sur Verdon, Roumoules, Les Salles sur Verdon, Trigance et Vinon/Verdon.

Cette action fédératrice a été financée par le Conseil Régional PACA, avec la participation de l'Etat et du Parc naturel régional du Verdon.

CONTACT Organisation : Marc Doussière



Éditions parole

coup de
projecteur

Comme un cadeau de Noël, la fin d'année 2004 nous a apporté une triple naissance : le premier livres (avec un " s ") de Daniel Daumàs vient de paraître aux éditions Parole (sans " s "), une maison d'éditions naissante qui donne vie à une collection de livres à deux faces.

**TRÒCS DE VIDAS,
TESSONS DE VIES**
est vendu 19 €
(+ 3 € de port par
correspondance)

Des tranches de vie enracinées et universelles, polies par la parole du conteur. Ce livre est le premier volet d'un triptyque - récoltes de fin d'été, records de fin d'estiu - dont deux tomes sont à venir : l'aganta soléu, l'attrape soleil (des contes) et Joan Virgola, Jean Virgule (des histoires). La cerise sur ce gâteau est un disque-livre de Daumàs chanteur prévu pour mars ou avril prochain.

Donner la parole

E vénement tout aussi important pour notre région, ces premières publications concrétisent la naissance des éditions Parole, dirigées par Jean Darot et installées à Artignosc-sur-Verdon : " Notre travail est de donner la parole aux gens des deux rives du Verdon, rives qui, pour nous, vont de Melbourne à Thulé et de Beijing à Santiago. C'est dire que si les deux

langues entendues dans notre environnement proche - français et occitan - vont être plus qu'ailleurs présentes dans nos publications, Parole n'est surtout pas une maison d'édition réduite au régionalisme. "

Pour démontrer cette volonté d'ouverture, Parole a créé Biface, une première collection de livres et de disques-livres qui invitent des auteurs à s'exprimer deux fois sur un même sujet. L'idée est d'apposer (plutôt qu'opposer), tête bêche et à égalité, deux langues, deux façons de dire, deux arts, deux périodes de vie, deux points de vue, ou tout simplement raison et passion. L'intention est de révéler deux faces d'un même être en lui donnant la possibilité d'exprimer ses contradictions, le droit d'être pluriel et de changer d'avis. Le livre de Daniel Daumàs inaugure cette collection.

Voici donc une belle aventure qui commence et que nous vous proposons de suivre - ou mieux encore de vivre en lisant et, pourquoi pas, en écrivant.

EDITIONS PAROLE

83630 ARTIGNOSC SUR VERDON - TÉL. 04 94 80 76 58

COURRIEL : PAROLE@WANADOO.FR

SITE INTERNET : WWW.EDITIONS-PAROLE.NET



Daniel Daumàs est né un pied sur chaque rive du Verdon. Instituteur, paysan d'oliviers, conteur, chanteur, écrivain, il a hérité de deux langues : l'occitan provençal transmis par sa grand-mère et le français enseigné par la République pour laquelle on s'est soulevé chez lui en 1851, armes à la main et langue d'oc à la bouche. Il manie ses deux langues comme d'aucuns écrivent des deux mains. Il prétend que l'occitan est un bien commun qui appartient à quiconque s'en empare. Réfractaire au régionalisme autant qu'au nationalisme, il sème cette langue avec l'espoir qu'on lui volera la récolte... Son tout premier livre - tròcs de vidas, tessons de vies - écrit en français et en provençal, réunit 21 des récits récoltés tout au long d'une vie en Provence ou ailleurs. Des histoires cueillies dans la vie quotidienne comme les tessons de poteries que Daumàs se plaît à découvrir dans la terre des jardins et des oliviers.

Le Parc en Bref

Commissions du Parc

A l'issue des élections qui ont désigné M. Jacques ESPITALIER, maire de Quinson, Président du Parc, les nouvelles Commissions Thématiques du Parc ont été définies. Elles sont au nombre de 7 :

- Education à l'Environnement
- Relations avec le Territoire et Communication
- Patrimoine Naturel et Paysager et Agriculture
- Développement Economique Durable
- Patrimoine et Développement Culturel
- Tourisme Durable
- Eau et Milieux Aquatiques

Afin de mieux associer les acteurs du territoire au fonctionnement et aux actions menés par le Parc, les élus du Parc ont décidé d'ouvrir les Commissions Thématiques aux associations oeuvrant sur son territoire. Toutes associations qui souhaitent être représentées au sein d'une ou plusieurs de ces Commissions doit adresser au Parc un bulletin de candidature.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Annie ROBERT ou Yannick LIONS
04 92 74 68 00



Colloque Alpin.

Du 3 au 5 novembre 2004, dans les locaux de la mairie de Riez, le Parc du Verdon a accueilli un colloque organisé par le Réseau Alpin des Espaces Protégés sur le thème "**Les démarches qualité dans les espaces protégés alpins**". Outre la richesse des échanges : certification environnementale, promotion des produits, critères de qualité,... ce colloque a induit des retombés sur le territoire. Plus de soixante représentants d'une quinzaine d'espaces naturels de huit pays alpins (Autriche, Allemagne, Slovaquie, Italie...) ont participé au colloque. En partenariat avec les gîtes de France, les participants ont été hébergés sur tout le plateau de Valensole et



notamment au Gîte Panda de Saint-Jurs. Cette rencontre a été l'occasion de faire découvrir les spécialités locales au restaurant Notre Dame (Quinson), à la Bonne Auberge (Moustiers), un repas biologique au Restaurant du Rempart (Riez) et d'un goûter à La Maison du Parc : étoiles de M^{me} MOLINATTI (Moustiers), biscuits de M. DURANDEU (Gréoux), confitures de M^{me} BLANC (Castellane), jus de pommes de M. ROUSSET (Roumoules)...

Inventaire des acteurs culturels

Au cours du 2^{ème} semestre 2004, en vue de préparer sa nouvelle charte, le Parc a initié un diagnostic des acteurs culturels de son territoire. Confié à Emily FAVRE, étudiante en DESS de Tourisme - Culture et Développement local, ce diagnostic s'est appuyé largement sur la consultation des communes, des associations et des différents acteurs culturels, par la diffusion d'un questionnaire et d'entretiens.

Le Parc remercie vivement tous ceux, et particulièrement les artistes, qui ont apporté leur contribution à ce travail.

Une synthèse de toutes ces informations est en cours, elle vous sera présentée dans le prochain numéro de Par Nature.

Rappelons que cette démarche a été initiée dans le cadre du programme LEADER + Autour du Verdon.

Chiroptères Sitôt posée... sitôt arrivées !

En témoigne le guano (comprenez les fientes de chauves-souris !) sur les barreaux de la grille qui annonce leur venue avec le début de l'hiver.

Pourquoi la pose d'une grille ? Avant tout pour préserver la tranquillité des chauves-souris très sensibles au dérangement pendant cette période hivernale critique pour leur survie. Les Basses Gorges abritent en effet la deuxième plus grosse colonie de Provence pour une espèce, le Murin de Capaccini. Il est donc particulièrement important de préserver cette colonie.



Et si les chauves-souris sont plutôt discrètes, elles n'en sont pas moins très utiles pour l'Homme car elles sont grosses consommatrices d'insectes et témoignent de la qualité de notre environnement. Et la grille est là pour rappeler qu'il est dangereux de s'aventurer dans les galeries et tunnels de l'ancien canal du Verdon pour des raisons de sécurité (éboulements...).